Nous vous invitons à faire partie d'un mouvement local et mondial pour la justice de l'eau en adhérant au **projet Communautés bleues** – une initiative qui prône l'adoption par les administrations locales d'un cadre pour la reconnaissance de l'eau comme bien commun.

Découvrez comment participer à cette initiative en tant que militant local, employé du secteur public ou représentant élu pour aider à protéger l'eau, notre patrimoine commun, devant les pressions grandissantes pour commercialiser l'eau et privatiser les services d'approvisionnement en eau.

PROTÉGER L'EAU POUR LES GENS ET POUR LA NATURE

Dans un cadre pour la reconnaissance de l'eau comme bien commun, l'eau est considérée comme faisant partie du patrimoine commun que tout le monde partage et dont la responsabilité incombe à toutes et à tous. Parce que l'eau est essentielle à la vie humaine, elle doit être régie par des principes qui assurent une utilisation raisonnable, un partage équitable et un traitement responsable afin de préserver l'eau pour la nature et pour les générations futures.

Pour de plus amples renseignements :
canadians.org/fr/communautésbleues
scfp.ca/leau

LE PROJET COMMUNAUTÉS BLEUES

EAU SECOURS
Pour la protection et la gestion responsable de l'eau

CAISSE. D'ÉCONOMIE. SOLIDAIRE.

SCFP·CUPE

THE COUNCIL OF CANADIANS / LE CONSEIL DES CANADIENS

« Embleuissez la ville! »

Couverture : « Nanaimo trip » par forester401, modifiée, CC-by-nc-sa 2.0

« Embleuissez » la ville!

Le projet Communautés bleues invite les municipalités à adopter un cadre pour la reconnaissance de l'eau comme bien commun par le biais des trois actions suivantes :

1. Reconnaître l'eau et les services sanitaires comme droits de la personne ;
2. Interdire ou éliminer progressivement la vente d'eau embouteillée dans les édifices publics et lors d'événements municipaux ;
3. Promouvoir des services d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées financés, détenus et exploités par l'État.

POURQUOI DES COMMUNAUTÉS BLEUES?

Les cours d'eau sont de plus en plus pollués et appauvris par les activités industrielles et agricoles non durables. De nombreux systèmes municipaux de traitement des eaux usées auraient besoin d'une mise à niveau pour assurer une protection adéquate des sources d'eau potable, et les municipalités doivent donner l'exemple et se distinguer par leurs efforts en matière de conservation de l'eau.

Nos services d'approvisionnement en eau sont de plus en plus menacés par la sous-capitalisation et la privatisation. Il est impératif et urgent de protéger nos ressources en eau et nos services d'approvisionnement en eau potable, et les administrations publiques doivent jouer un rôle de premier plan dans l'utilisation responsable et la répartition équitable de l'eau.

« IL EST TEMPS DE PARLER D'UNE NOUVELLE ÉTHIQUE DE L'EAU. »

– Maude Barlow
fondatrice du projet Planète bleue

Les municipalités sont responsables de la qualité de l'eau, de l'approvisionnement en eau, du traitement de l'eau et de la conservation de l'eau. L'adoption d'un cadre pour la reconnaissance de l'eau comme bien commun pour aborder ces questions à l'échelle de la communauté est une étape cruciale dans le combat pour préserver l'eau et garantir un accès équitable et universel.

Le projet Communautés bleues, une initiative canadienne qui s'appuie sur un réseau grandissant de municipalités canadiennes, s'est élargi pour s'implanter dans d'autres régions du monde. En septembre 2013, la ville suisse de Berne est ainsi devenue la toute première Communauté bleue à l'extérieur du Canada.

Le projet Communautés bleues a été créé pour aider les militants communautaires et les dirigeants locaux à protéger l'eau — nos ressources en eau et nos services d'approvisionnement en eau potable — en tant que patrimoine commun. À titre d'employé du secteur public, de représentant élu ou de militant communautaire en quête de la reconnaissance Communauté bleue, vous ferez partie d'un mouvement international grandissant pour la reconnaissance de l'eau comme bien commun.